



CONSEIL MUNICIPAL

Comptes rendus

Année 2014

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 Janvier 2014

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents + 3 procurations– quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Monsieur Christophe CATTIN propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2013, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre la décision suivante :

- 13/41 – Mission Permis de Construire – Création d'un réservoir Vendres Littoral attribuée à STUDIO GRAPH' (34150 GIGNAC), pour un montant de 5 250 € HT ;
- 13/42 – Reconduction Marché Services de Télécommunications – Lot 3 : Téléphonie mobile : abonnements, options et matériels, trafic téléphonique, avec la société SFR ;
- 13/43 – Mission Relevé Topographique – Création d'un réservoir Vendres Littoral attribuée à Monsieur Xavier CADILHAC (34500 BEZIERS), pour un montant de 11 300 € HT ;
- 13/44 – Animation par « un orgue de barbarie » pour le marché de Noël, pour un montant de 500, 00 € TTC ;
- 13/45 – Assurance SMACL – Avenant n° 002 Police VAM 004 mettant à jour la liste des véhicules de la Commune assurés, en fonction de l'évolution du parc durant l'année 2013 ;
- 13/46 – Assurance SMACL – Avenant n° 2 Contrat Dommages aux Biens n° 001 et avenant n° 1 – Contrat Dommages aux biens n° 002, mettant à jour la liste des biens de la Commune assurés, en fonction de l'évolution de ceux-ci durant l'année 2013 ;
- 13/47 – Attribution de Marché aménagement de la Place de la Brèche
 - o pour le lot 1 (aménagement de la Place) à la société TPSM (34500 BEZIERS), pour un montant de 129 477 € HT,

- o pour le lot 2 (réseaux humides) à la société BESSIERES (34310 CAPESTANG), pour un montant de 13 964 € HT,
- o pour le lot 3 (éclairages publics) à la société SOBECA (34420 VILLENEUVE LES BEZIERS), pour un montant de 12 773 € HT ;
- **13/48** – Contrat d’animation par la compagnie « EN CATIMINI » -Repas des Anciens du 25 janvier 2014, pour un montant de 400, 00 € TTC ;
- **13/49** – Animation par l’association « Abacazik » pour le repas de Noël, pour un montant de 200, 00 € TTC ;
- **13/50** – Attribution de Marché maîtrise d’œuvre réalisation salle de sports attribuée à la société ATELIER CONCEPT (11110 COURSAN), pour un montant de 14 250, 00 € HT ;
- **14/01** – Attribution de Marché – Etude géotechnique Place de la Brèche à la société E.G.S.A. (34830 JACOU), pour un montant de 3 500, 00 € H.T.

Présentation

A – ADMINISTRATION GENERALE

1. Autorisation signature convention d’objectifs et de financement – aide spécifique aux rythmes scolaires éducatifs pour l’ALAE maternel et primaire avec la CAF de l’Hérault

Proposition d’autoriser Monsieur le Maire à signer, avec la CAF de l’Hérault, une convention qui définit et encadre les modalités d’intervention et de versement de « l’aide spécifique – rythmes éducatifs » pour les Accueils de Loisirs Associé à l’Ecole (ALAE) maternel et primaire.

Cette convention doit être conclue à partir du 1^{er} septembre 2013 jusqu’au 31 décembre 2016.

Vote pour à l’Unanimité

2. Autorisation signature convention Aide aux Vacances Enfants (AVE) avec la CAF de l’Hérault

Proposition d’autoriser Monsieur le Maire à signer avec la CAF de l’Hérault, dans le cadre du dispositif AVE (aide aux vacances enfants), une convention, dont la durée de validité est de 1 an et dont le but est de définir et d’encadrer les modalités d’intervention et de versement de la participation qu’elle alloue à la Commune dans le cadre de l’organisation des camps ados.

Vote pour à l’Unanimité

3. Autorisation signature avenant à la convention Enfance Jeunesse avec la CAF de l’Hérault

Proposition d’autoriser Monsieur le Maire à signer avec la CAF de l’Hérault, un avenant à la convention relative au contrat Enfance Jeunesse qui prend en compte la modification suivante : ouverture de la crèche municipale. Cet avenant prend effet au 1^{er} janvier 2011, pour une durée de 3 ans, soit jusqu’au 31 décembre 2013.

Vote pour à l’Unanimité

4. Autorisation signature convention d’assistance technique pour l’assainissement collectif avec le Département de l’Hérault

Proposition d’autoriser Monsieur le Maire à :

- demander la mise à disposition des services du Département de l'Hérault dans le domaine de l'assainissement collectif;
- inscrire au Budget AEP la participation 2014 à ce services pour une somme de 2576, 70 €, correspondant à 0, 70 € X 3681 habitants (population DGF)
- signer la convention correspondante avec le Département de l'Hérault, d'une durée de 1 an renouvelable 2 fois, soit au total jusqu'au 31 décembre 2016.

Vote pour à l'Unanimité

5. Autorisation signature convention Hérault Energies conseil en énergie partagée

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec Hérault Energies à qui il lui a confié la compétence Conseil en Energie Partagée à signer la convention correspondante, pour une seconde période de 5 ans, soit jusqu'en 2018, sachant que le montant de la participation financière de la Commune, basé sur la dernière population totale publiée par l'INSEE, est fixé à 738, 60€.

Vote pour à l'Unanimité

6. Autorisation signature avenant à la convention d'adhésion médecine préventive du Centre de Gestion

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le Centre de gestion de la Fonction Publique de l'Hérault, un avenant à la convention formalisant l'adhésion de la Commune au service de médecine professionnelle et préventive. Cet avenant modifie le taux de cotisation de ce service pour passer de 0, 28% à 0, 35% à compter du 1^{er} janvier 2014.

Vote pour à l'Unanimité

7. Autorisation signature convention de prestation avec le SMVOL – Formation « CERTIPHYTO »

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL), une convention dont l'objet est la mise en place d'une formation « Certiphyto » destinée aux agents des collectivités des bassins versants de l'Orb et du Libron. Cette dernière consiste en un stage de 2 jours et le coût de la prestation est de 80 euros par agent.

Vote pour à l'Unanimité

8. Rapport d'activité et de contrôle 2012 Hérault Energies

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2012 de Hérault Energies.

Communication

B – URBANISME

9. Autorisation signature convention mise à jour des données cartographiques numériques sur le système d'information géographique avec le Bureau d'Etudes Techniques et Urbanisme

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le Bureau d'Etudes Techniques et Urbanisme, une convention dont l'objet est la mise à jour des fichiers informatiques nécessaires au bon fonctionnement du système d'information géographique mis en place sur la Commune. Ce service, comprenant la mise à jour annuelle de la partie cadastre, est facturé forfaitairement

Vote pour à l'Unanimité

C – FINANCES COMMUNALES

10. Ligne de trésorerie

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à renouveler avec le Crédit Agricole, la ligne de trésorerie d'un montant de 600 000, 00 € selon les critères ci-après :

- Durée : 1 an
- Montant : 600 000, 00 €
- Taux variable pré-fixé, indexé sur l'EURIBOR 3 MOIS moyenné du mois précédent le mois facturé (facturation du mois M sur la base de l'index de M-1) + marge de 2, 90%
- Versement par virement – remboursement par virement
- Date de valeur Débit : jour d'émission virement
- Date de valeur Crédit : jour de réception du virement
- Facturation mensuelle – à terme échu– des agios, à régler par virement à l'initiative du prêteur et à réception de la notification
- Tirages d'un montant minimum de 10 %
- Commissions d'engagement ou de non utilisation : néant
- Frais de dossier : 0.20 % du montant emprunté soit 1 200.00 €
- Modalités de fonctionnement :
 - Ordre de tirage reçu par téléphone avant 9 H et confirmé par télécopie
 - Virement le même jour ou en J + 1 ouvré si réception après 10 H

Vote pour à l'Unanimité

11. Inscription de crédits budgétaires à l'article 65738 pour paiement résiliation bail emphytéotique distillerie avec Hérault Habitat

Suite à la résiliation du bail emphytéotique conclu avec Hérault Habitat pour la location de l'immeuble « Ancienne Distillerie », d'une part, et au virement de crédits sur l'article 65738 : *Subvention à d'autres organismes publics*, pour la prise en charge du capital restant du sur l'emprunt contracté par Hérault Habitat pour les travaux d'amélioration de l'immeuble d'autre part, proposition d'autoriser Monsieur le Maire, à inscrire par anticipation sur le Budget 2014, les crédits suivants :

15 000.00 € (quinze mille euros) à l'article **65738** : *Subvention à d'autres organismes publics*

car la date de signature devant notaire de la résiliation qui n'a pu intervenir que le 16 janvier 2014 et que les crédits votés sur l'exercice 2013, pour ce remboursement, n'ont de fait pu être utilisés.

Vote pour à l'Unanimité

12. Tarification classe de neige école primaire

Dans le cadre de la classe transplantée de ski (classe de CP), qui aura lieu cette année du 24 au 29

mars 2014 et dont le coût qui incombe aux familles est de 360 euros par enfant (dont deux tiers pris en charge par la Commune), proposition d'établir, comme les années précédentes, un tarif basé sur le Quotient Familial et adoption de la grille suivante:

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF SEJOUR
COMPRIS ENTRE.....	
0 à 159	65,00 €
160 à 213	67,00 €
214 à 266	70,00 €
267 à 317	72,00 €
318 à 370	74,00 €
371 à 422	77,00 €
423 à 476	79,00 €
477 à 528	81,00 €
529 à 580	83,00 €
581 à 632	86,00 €
633 à 685	88,00 €
686 à 738	90,00 €
739 à 791	92,00 €
792 à 843	95,00 €
844 à 894	97,00 €
895 à 947	99,00 €
948 à 1000	102,00 €
1001 à 1052	104,00 €
1053 à 1106	106,00 €
1107 à 1158	109,00 €
1159 à 1212	111,00 €
1213 à 1364	113,00 €
1265 à 1317	115,00 €
1318 à 1371	118,00 €
1372 ET PLUS	120,00 €

Vote pour à l'Unanimité

13. Demande subvention Conseiller Général- Travaux salle des sports

Dans le cadre des travaux de réalisation de la salle des sports qui sera située à côté de la halle des sports du collège, pour lesquels un devis estimatif fait état d'un montant de 190 000 € H.T., auxquels il convient d'ajouter 14 250 € H.T. de frais pour la maîtrise d'œuvre, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de notre Conseiller Général, sur ses fonds propres.

Vote pour à l'Unanimité

14. Demande subvention Conseiller Général réfection rue des Fleurs

Suite à la réévaluation du devis relatif aux travaux de réfection de la rue des Fleurs, qui s'élève aujourd'hui à 62 400 € H.T. (au lieu de 93 420 € H.T.), proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter à nouveau une subvention auprès de notre Conseiller Général, également sur ses fonds propres.

Vote pour à l'Unanimité

15. Demande de prorogation subvention travaux réseau assainissement collectif du littoral.

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à demander une prorogation de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil général pour les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif du littoral.

Vote pour à l'Unanimité

C – PERSONNEL COMMUNAL

16. Frais de déplacement

Proposition d'autoriser deux agents, l'un affecté au service tourisme et l'autre au service technique, à effectuer des déplacements sur le territoire de la Commune avec leur véhicule personnel, pour les besoins de leurs missions, ainsi que de procéder au remboursement des frais liés à ces déplacements à compter du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014.

Vote pour à l'Unanimité

17. Recrutement adjoint d'animation 2^{ème} classe camp ados hiver

Afin de compléter l'effectif d'animateurs durant le camp d'ados hiver, proposition de créer un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe contractuel à temps complet pour la période du 8 au 15 mars 2014.

Vote pour à l'Unanimité

D – DIVERS

18. Questions diverses

Remboursement par la SMACL suite au sinistre de l'école maternelle : 10 413, 60 €

19. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

20. Informations municipales

Prochain Conseil Municipal : 18 février 2014

Présentation du plan des sanitaires et du local boulistes, du projet de salle des sports et de réfection de la rue des fleurs.

A Vendres, le 6 février 2014

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 18 Février 2014

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 11 présents + 1 procuration- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Yolande ROTH propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2014, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre la décision suivante :

- 14/02 – Attribution de Marché Missions de conseils, d'études et de maîtrise d'œuvre dans la réalisation de travaux d'infrastructure, de voirie, réseaux divers et hydrauliques ainsi que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage attribué au groupement GAXIEU/ENTECH ;
- 14/03 – Attribution de Marché Aménagement de la rue du Stade aux entreprises :
 - Lot 1 : Terrassements généraux – voirie – Société EUROVIA pour un montant de 116 539, 50 € HT,
 - Lot 2 : Réseaux humides – l'entreprise SEE BESSIERE pour un montant de 60 000 € HT,
 - Lot 3 : Génie Civil – l'entreprise TPSM, pour un montant de 19 937 € HT ;
- 14/04 : Reconduction de marché Petites fournitures de bureau, papeterie et consommables d'imprimantes. attribué par décision 13/03 du 11/02/2013 aux entreprises :
 - Lot 1 – Fournitures de bureau : la société LACOSTE (84 250),
 - Lot 2 – Consommables d'imprimantes : la société CALESTOR (92 230),
 - Lot 3 – Papeterie : la société LACOSTE (84 250) ;

Présentation

A – ADMINISTRATION GENERALE

1. Tirage au sort Jurés d'Assises année 2015

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au tirage au sort annuel des 6 jurés d'Assises pour l'année 2015, à partir de la liste électorale.

Tirage au sort

2. Autorisation signature convention SARL Le Petit Train de Valras

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'Occupation Temporaire du Domaine Public, relative à l'autorisation pour la SARL le Petit Train de Valras d'emprunter, lors de la saison estivale 2014, les voies de circulation du bord de mer, pour une durée de 3 ans.

Vote pour à l'Unanimité

3. Véhicule service OM mis à disposition à la Domitienne

Proposition, conformément à la convention de 2005 signée suite au transfert de compétence du services ordures ménagères à la Communauté de Communes La Domitienne de céder à cette dernière, pour l'euro symbolique, le véhicule SEMAT IVECO, immatriculé 6438ZF34, dont l'état ne permet plus son utilisation par son service Environnement et qui doit être retiré de son parc.

Vote pour à l'Unanimité

4. Autorisation signature avenant convention de Redevance Spéciale

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de Redevance Spéciale avec la Communauté de Communes La Domitienne qui prenait effet au 1^{er} janvier 2014, suite à une dotation supplémentaire de conteneurs à ordures ménagères pour l'école primaire, et modifiant le coût du service coût initial. .

Vote pour à l'Unanimité

B – URBANIMSE

5. Rachat des parcelles du carré communal du cimetière vieux par les familles .

Proposition de céder aux familles les parcelles du carré communal du cimetière vieux, soit 94 parcelles, d'une superficie de 2, 60 m², au prix de 100 € le m².

Vote pour à l'Unanimité

6. Mise à jour servitudes du Plan d'Occupation des Sols SITOM du Littoral

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte administratif relatif à la mise à jour des servitudes du Plan d'Occupation des Sols concernant le SITOM du Littoral.

Vote pour à l'Unanimité

7. Annulation délibération modification n° 9 du POS

Suite aux observations de Monsieur le Sous-Préfet de BEZIERS, proposition d'annuler la délibération du 19 décembre 2013 par laquelle le Conseil Municipal a décidé d'engager la modification n° 9 du POS, visant à réaliser, au Domaine de la Vidalle, un nouveau projet,

principalement dédié aux activités équestres, auxquelles était prévu de lier une offre d'hébergements légers.

Vote pour à l'Unanimité

C – FINANCES COMMUNALES

8. Approbation Compte de Gestion et Compte Administratif 2013

Budget Commune

- Approbation Compte de Gestion 2013

Vote pour à l'unanimité

- Vote du Compte Administratif 2013

Vote pour à l'unanimité, moins une voix (conformément à la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)

Budget Assainissement et Eau Potable

- Approbation Compte de Gestion 2013

Vote pour à l'unanimité

- Vote du Compte Administratif 2013

Vote pour à l'unanimité, moins une voix (conformément à la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)

9. Autorisation emprunt Roselière

Proposition de se prononcer sur l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations contracté par le CCAS de VENDRES, pour un montant de 1 320 000 €.

Vote pour à l'unanimité

C – PERSONNEL COMMUNAL

10. Actualisation régime indemnitaire

Proposition de valider la réactualisation du régime indemnitaire, et d'appliquer une augmentation de 1 % (montant calqué sur le taux de l'inflation : 0,7 % pour les 12 derniers mois).

Vote pour à l'unanimité

D – DIVERS

11. Questions diverses

Dans le cadre de la commission de sécurité, visite des campings :

- Saint Méen : fortes présomptions d'avis défavorable
- Les Mûriers : avis défavorable

12. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

13. Informations municipales

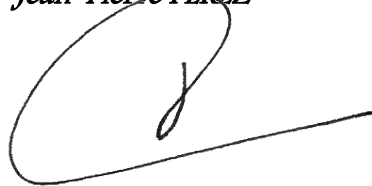
Autorisation prise de possession anticipée logement ancienne distillerie par la SCI Distil, avec paiement d'un loyer.

Tableau de présence des élus élections municipales

A Vendres, le 20 février 2014

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 19 Mars 2014

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 11 présents + 1 procuration – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Brigitte ARINERO propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 Février 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 18 Février 2014, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 14/05 – Attribution de Marché Coordination SPS Travaux rue du Stade à la société TECHNIBAT (34500 BEZIERS), pour un montant de 885, 50 € H.T. ;
- 14/06 – Attribution de Marché Coordination SPS Travaux salle des sports à la société SOCOTEC (34760 BOUJAN SUR LIBRON), pour un montant de 2 240, 00 € H.T. ;
- 14/07 : Contrôle technique salle des sports – Attribution du marché à la société SOCOTEC pour un montant de 6 110 € HT.
- 14/08 : Contrôle technique salle des sports – annule et remplace la décision 14/07 – Attribution du marché à la société SOCOTEC pour un montant de 6 850 € HT (et non 6 110 € HT).

Présentation

A – ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation nouveaux statuts du SPAC

Proposition d'approuver les nouveaux statuts du SPAC actant le rattachement de la médiathèque et de l'école de musique au sein de son service.

Vote pour à l'Unanimité

2. Autorisation signature d'une convention avec le C.C.A.S. – Mise à Disposition partielle Adjoints Techniques Structure Multi Accueil petite enfance

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le CCAS une convention de mise à disposition de 2 adjoints techniques de 2^{ème} classe de la Mairie au sein de la structure multi accueil petite enfance, sur la base de 135 heures pour chacun des agents, à compter du 1^{er} avril 2014.

Vote pour à l'Unanimité

3. Autorisation signature convention de mise à disposition d'un agent du SIVOM Les Sablières pendant les petites vacances scolaires

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le SIVOM Les Sablières une convention de mise à disposition de la Commune d'un agent d'animation 2^{ème} classe, employé au Syndicat « Les Sablières », lors des petites vacances scolaires, afin d'assurer la fonction de directeur ou bien d'animateur dans le cadre de l'A.L.S.H.

Vote pour à l'Unanimité

4. Autorisation signature marché fourniture de colonnes enterrées pour la collecte des déchets ménagers et des produits recyclables

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer, dans le cadre de la convention de Groupement de commandes avec la Domitienne, les actes d'engagement (base + variante) pour la Commune de Vendres relatives à la fourniture et la pose de colonnes enterrées pour la collecte des déchets ménagers et produits recyclables avec l'entreprise retenue, CONNECT SYTEE.

Pour information ; le coût des containers enterrés pour la place de la Brèche est de: 23 050 € HT 5200 € HT par container (il y en aura 4), 1 850 € HT (pour la livraison) et 100 € HT la pose de chaque container.

Vote pour à l'Unanimité

5. Autorisation signature convention de passage sentier randonnée avec la Domitienne

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Domitienne une convention d'autorisation temporaire de passage relative à la pratique de la randonnée, impactant les parcelles BE 37 et 38, propriétés de la Commune.

Vote pour à l'Unanimité

B – URBANISME

6. Rétrocession voirie lotissement Les Micocouliers

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire, suite à la demande des co-lotis du lotissement Les Micocouliers à la ZAE Les Vignes Grandes, à procéder à l'acquisition gratuite de la voirie de ce lotissement, composée des parcelles cadastrées AP 929, 942 et 943 et ZC 215 et 217, ces dites parcelles appartenant à Madame veuve FOUILHE Andrée et ses enfants.

Vote pour à l'Unanimité

C – FINANCES COMMUNALES

7. Remboursements pont, mise à disposition cuisiniers, augmentation régime indemnitaire et prise en charge participation mutuelle et garantie maintien de salaire agents EHPAD La Roselière

Propositions :

- de reverser, sous forme de subvention, au Budget de La Roselière 3 903, 93 €, destinés au financement du pont ;
- dans la mesure où la convention est validée, de rembourser les frais de mise à disposition des cuisiniers, sur facture établie trimestriellement par l'E.H.P.A.D. La Roselière à l'encontre de la Commune, sur la base du temps de travail effectif, représentant pour 2014 10 222, 72 €,
- de reverser, sous forme de subvention, au Budget de La Roselière 644, 51 €, destinés au financement de l'augmentation du régime indemnitaire des agents ;
- de reverser, sous forme de subvention, au Budget de La Roselière 4 900, 00 €, destinés au financement de la participation employeur des garanties mutuelle et maintien de salaire des agents.

Vote pour à l'Unanimité

8. Budget A.E.P.

Affectation du résultat de fonctionnement 2013 : proposition d'affecter le résultat de fonctionnement 2013, soit 64 900.25 € de la façon suivante :

002 – *excédent de fonctionnement reporté* : 64 900.25 €

1068 – *excédent de fonctionnement capitalisé* : 0 €

Vote pour à l'Unanimité

Vote du Budget Primitif 2014 Voir note préparatoire

Vote pour à l'Unanimité

9. Budget Commune

Vote des taux des 3 taxes locales Voir tableau ci-joint

Décision : vote pour à l'Unanimité le maintien des taux votés en 2012 et 2013

Affectation du résultat de fonctionnement 2013 : Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2013, soit 214 177.37 € de la façon suivante :

002 – *excédent de fonctionnement reporté* : 214 177.37 €

1068 – *excédent de fonctionnement capitalisé* : 0 €

Vote pour à l'Unanimité

Vote du Budget Primitif 2014 Voir note préparatoire

Vote pour à l'Unanimité

10. Demande fonds de concours financement de fonctionnement d'équipements à la Domitienne

Proposition d'approuver le versement d'un fonds de concours de la part de la Communauté de Communes La Domitienne, pour un montant d'environ 62 500 €, afin d'aider au financement du fonctionnement de plusieurs équipements.

Vote pour à l'Unanimité

D – PERSONNEL COMMUNAL

11. Modification du tableau des effectifs – Création poste adjoint d'animation 2^{ème} classe

Proposition, comme suite à la décision des élus membres de la commission personnel réunie le 16 janvier dernier, que l'Adjoint Technique 2^{ème} classe affectée au service Jeunesse et effectuant de nombreuses missions d'animation, intègre, à compter du 1^{er} avril 2014, la filière animation, au grade d'Adjoint d'Animation 2^{ème} classe à temps non complet (28 heures).

Vote pour à l'Unanimité

12. Modification du tableau des effectifs – Création poste ATSEM

Proposition de créer un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à temps non complet (32 heures) pour l'agent contractuel affecté à l'école maternelle ayant obtenu le concours interne, pour un recrutement soit au 1^{er} avril 2014, soit à la fin de son contrat à durée déterminé qui prend fin le 31 août 2014.

Vote pour à l'Unanimité

E – DIVERS

13. Questions diverses

14. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Vote du Compte Administratif du SIVOM d'Ensérune

15. Informations municipales

Mise en demeure adressée au camping La Yole pour arrêter les travaux de construction des sanitaires, cette construction n'ayant pas d'autorisation. Si ces travaux ne sont pas interrompus, un arrêté interruptif sera pris.

Commission accessibilité :

Le dossier de permis de construire des kiosques de dégustation au Port du Chichoulet, déposé par la Domitienne, a été abordé à la commission accessibilité du 20 février dernier. La commune est en attente de l'avis de cette commission.

Commission Sécurité :

Le dossier de permis de construire d'un parc aquatique, déposé par le camping La Yole, a reçu un avis défavorable.

Contrôle des établissements de plein air :

Le camping PGL Mimosa a fait de gros efforts de mise en conformité. Il reste toutefois en attente du passage de la Commission Sécurité pour obtenir l'autorisation d'ouverture.

Le camping Palmira Beach a obtenu un avis favorable.

A Vendres, le 25 mars 2014

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal line and a small loop at the end.

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 29 Mars 2014

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 19 présents – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Pauline SCHWARTZ, benjamine de l'assemblée, est nommée secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

1. Election du Maire

Suite aux élections municipales et conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit élire un Maire.

Madame la Présidente Ghislaine DUROC, doyenne de l'Assemblée, propose de procéder à cette élection.

Résultats du vote :

Nombre de votants	19
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	18
Majorité absolue	10

Madame Danielle ALEXANDRE obtient 3 voix.

Monsieur Jean-Pierre PEREZ obtient 15 voix.

Monsieur Jean-Pierre PEREZ est élu Maire.

2. Création des postes d'Adjoints au Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la détermination du nombre d'Adjoints au Maire relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'article 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement ce nombre, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne, pour la Commune, un effectif maximum de 5 Adjoints.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints à 4.

Décision, à l'unanimité, de créer 4 postes d'Adjoints au Maire

Monsieur le Maire proclame une suspension de séance de 15 mn pour rendre la délibération précédente exécutoire (affichage + transmission à la Sous-préfecture) et laisser le temps aux élus de déposer une liste.

3. Election des Adjoints

Conformément aux articles L 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'élire les Adjoints au Maire.

Il constate le dépôt d'une seule liste, composée des élus suivants : Mme LIMORTE Catherine, Monsieur Gérard ESTAQUE, Madame Ghislaine DUROC et Monsieur Michel ROYO.

Résultats du vote :

Nombre de votants	19
Nombre de suffrages déclarés nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Madame Cathy LIMORTE est élue 1er Adjoint avec 15 voix

Monsieur Gérard ESTAQUE est élu 2^{ème} Adjoint avec 15 voix

Madame Ghislaine DUROC est élue 3^{ème} Adjoint avec 15 voix

Monsieur Michel ROYO est élu 4^{ème} Adjoint avec 15 voix.

4. Délégations de fonctions données à ses Adjoints par le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un certain nombre de fonctions sera très prochainement attribué par le nouveau Maire aux Adjoints précédemment désignés, par arrêtés municipaux. La liste de ces fonctions sera communiquée lors de la prochaine séance.

5. Délégation du Conseil Municipal au Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut déléguer en tout ou partie, pour la durée de son mandat, un certain nombre de ses pouvoirs relevant de la gestion quotidienne de la Commune.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur cette délégation.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité moins 3 voix contre (Mmes ALEXANDRE, BAPTISTE et M. LACHAMBRE) et une abstention (M. MORILLO),

pour la durée du mandat, de déléguer à Monsieur le Maire, les pouvoirs suivants :

- 1- arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- 2- fixer, sans limites de montants, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

- 3- procéder, sans limites de montants, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et passer à cet effet les actes nécessaires ;
- 4- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés qui peuvent être passés en la forme négociée d'un montant inférieur à 206 999 € HT pour les marchés de fournitures et services et 5 185 999 € HT pour les marchés de travaux, lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- 5- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 6- passer les contrats d'assurance ;
- 7- créer les régies comptables (de dépenses ou de recettes) nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges ;
- 10- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobilier jusqu'à 4 600 € ;
- 11- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- 12- fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (services des domaines), le montant des offres de la Commune à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes ;
- 13- décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement (pré-élémentaire et élémentaire) ;
- 14- fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 15- exercer, au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa L 213-3 de ce même Code ;
- 16- intenter au nom de la Commune toutes les actions en justice ou défendre la Commune dans toutes les actions intentées contre elle ;
- 17- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux sans limites de montant ;
- 18- donner, en application de l'article L 324-1 du Code de l'Urbanisme, l'avis de la Commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- 19- signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du Code de l'Urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;
- 20- réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil Municipal ;

21- exercer, au nom de la Commune et dans les conditions fixées par le Conseil Municipal, le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du Code de l'Urbanisme.

6. Détermination du nombre de représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le décret du 6 mai 1995 précise que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale comprend, outre son Président, et en nombre égal :

- des membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- des membres nommés par le Maire.

Le nombre de membres du Conseil d'Administration doit être fixé par délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil d'Administration doit comporter au minimum 8 membres et au maximum 16.

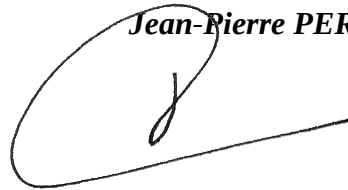
Monsieur le Maire propose la constitution suivante : le Maire + 6 titulaires + 6 personnes de la Commune désignées.

Vote pour à l'Unanimité

A Vendres, le 03 avril 2014

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ



Les délibérations correspondantes sont consultables en mairie

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 17 avril 2014

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 16 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Cathy LIMORTE est nommée secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Suite à la demande de Monsieur le Sous-préfet, demande d'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- Déclaration de projet Senioriales
- Demandes de subvention pour la construction du réservoir d'eau potable en bord de mer suite aux refus de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général

Vote pour à l'Unanimité

1. Approbation du Procès Verbal de la séance du 19 mars 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 19 mars 2014, après en avoir fait lecture.

Vote : 13 + 2 voix pour et 3 abstentions (M. Jean Claude LACHAMBRE, Mme Danielle ALEXANDRE, Mme Pascale BAPTISTE)

2. Approbation du Procès Verbal de la séance du 29 mars 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 29 mars 2014, après en avoir fait lecture.

Vote : 13+2 voix pour et 3 voix contre (M. Jean Claude LACHAMBRE, Mme Danielle ALEXANDRE, Mme Pascale BAPTISTE)

A – Administration Générale

3. Communication des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre la décision suivante :

14/09 du 20 mars 2014 – Attribution du marché » Réalisation et actualisation annuelle du document unique relatif à l'hygiène et la sécurité au travail – Lot 1 réalisation du document unique et Lot 2 : Actualisation annuelle du document unique » à la société : Capsecur Conseil pour un montant de 4 226, 14 € HT (lot 1) et 1 430, 08 € HT (lot 2). ;

et par délégation de ce dernier en date du 29 mars 2014, il a été amené à prendre la décision suivante :

14/10 du 8 avril 2014– Attribution du marché « Surveillance de la Qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public » à la société Carso Leshl pour un montant de 3 300 € HT – tranche ferme et 1 800 € HT – tranche conditionnelle.

4. Communication des arrêtés de délégations de fonctions aux adjoints et conseillers municipaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux délibérations de ce dernier en date du 29 mars 2014 créant les postes d'Adjoint au Maire et lui déléguant un certain nombre de ses pouvoirs relevant de la gestion quotidienne de la Commune, il a été amené à prendre les arrêtés suivants :

14/193 du 2 avril 2014 – Délégation de fonctions et de signature au premier adjoint, Madame Cathy LIMORTE pour les fonctions suivantes : finances, éducation, jeunesse et culture

14/194 du 2 avril 2014 – Délégation de fonctions et de signature au deuxième adjoint, Monsieur Gérard ESTAQUE pour les fonctions suivantes : personnel municipal, travaux, viticulture, cadre de vie et environnement

14/195 du 2 avril 2014 – Délégation de fonctions et de signature au troisième adjoint, Madame Ghislaine DUROC pour les fonctions suivantes : social, économie et insertion, culture

14/196 du 2 avril 2014 – Délégation de fonctions et de signature au quatrième adjoint, Monsieur Michel ROYO pour les fonctions suivantes : urbanisme, tourisme, patrimoine, sports et loisirs

14/197 du 4 avril 2014 – Délégation de fonctions et de signature à Monsieur Christophe CATTIN, Conseiller Municipal pour les fonctions suivantes : gestion des finances communales, notamment au niveau de la fiscalité et gestion du personnel municipal, notamment pour le recrutement et la formation

14/198 du 4 avril 2014 – Délégation de fonctions et de signature à Madame Yolande ROTH, Conseillère Municipale, pour les fonctions suivantes : affaires sociales, notamment pour coordonner les actions municipales avec celles des associations ayant un rôle social sur la Commune

5. Indemnités de fonction au maire

Proposition de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à : 40 % de l'indice brut mensuel 1015 pour une population de 2 462 habitants, à compter de son élection soit le 29 mars 2014.

Vote : 13+2 voix pour et 3 abstentions (M. Jean Claude LACHAMBRE, Mme Daniëlle ALEXANDRE, Mme Pascale BAPTISTE)

6. Indemnités de fonction aux adjoints délégués

Proposition de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire à : 15 % de l'indice brut mensuel 1015 pour une population de 2 462 habitants, à compter de son élection soit le 29 mars 2014.

Vote : 13+2 voix pour et 3 abstentions (M. Jean Claude LACHAMBRE, Mme Danielle ALEXANDRE, Mme Pascale BAPTISTE)

7. Indemnités de fonctions aux conseillers municipaux délégués

Proposition de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Conseiller Municipal ayant reçu délégation de fonction à : 4,5 % de l'indice brut mensuel 1015 pour une population de 2 462 habitants, à compter du 4 avril 2014 (date de l'arrêté municipal leur donnant délégation).

Vote : 13+2 voix pour et 3 abstentions (M. Jean Claude LACHAMBRE, Mme Danielle ALEXANDRE, Mme Pascale BAPTISTE)

8. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

Proposition d'adopter un règlement intérieur du Conseil Municipal qui régira le fonctionnement de ce dernier. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer sa mise en application dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Vote : 13+2 voix pour et 3 voix contre

9. Election des représentants du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale

Liste 1 : Mme Ghislaine DUROC, Mme Mylène FABRIS, Mme Pascale GOUZY, M. Lionel CLARIANA, M. Christophe CATTIN, Mme Yolande ROTH

Liste 2 : Mme Danielle ALEXANDRE

Après le vote, le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- Nombre inscrits : 19
- Nombre de bulletins : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 18

Résultats du vote : Liste 1 : 15 voix et Liste 2 : 3 voix.

Après attribution des sièges de quotient et des sièges de reste, sont élus :

Mme Ghislaine DUROC, Mme Mylène FABRIS, Mme Pascale GOUZY, M. Lionel CLARIANA, M. Christophe CATTIN, Mme Danielle ALEXANDRE

10. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

La Liste 1 :

- MM. et Mmes Michel ROYO, Cathy LIMORTE et Gérard ESTAQUE, membres titulaires
- MM. et Mmes Ghislaine DUROC, Richard VASSAKOS et Mylène FABRIS, membres suppléants

La Liste 2 :

- Mme Pascale BAPTISTE., membre titulaire
- Mme Danielle ALEXANDRE, membre suppléant

Résultats du vote :

- nombre d'inscrits : 19
- nombre de votants : 18
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 18

Ainsi répartis

Liste 1 obtient 15 voix

Liste 2 obtient 3 voix

Après attribution des sièges de quotient et des sièges de reste, sont **élus** :

- MM. et Mmes Michel ROYO, Cathy LIMORTE et Gérard ESTAQUE, membres titulaires
- MM. et Mmes Ghislaine DUROC, Richard VASSAKOS et Mylène FABRIS, membres suppléants

(le 3^{ème} titulaire et son suppléant étant élus « à l'ancienneté » car égalité des restes).

PROPOSITION pour la CAO du Groupement de Commandes La Domitienne et les 8 Communes qui la composent : M. Michel ROYO (titulaire), Mme Cathy LIMORTE (suppléante)

Vote : pour à l'Unanimité

11. Désignation des représentants du Conseil Municipal au Service Public Administratif et Culturel

Proposition de :

- M. Jacques SUIRE, Mme Bernadette SUIRE, M. Jean Claude CRESPO et M. Abdel FERCHICHE comme membres extérieurs
- M. Christophe ROBIN, Mme Cathy LIMORTE, Mme Ghislaine DUROC, Mme Marguerite BALLESTER, Mme Yolande ROTH comme membres élus de la Commune

Vote : pour à l'Unanimité

12. Désignation des représentants du Conseil Municipal à l'Office Municipal des Sports, Loisirs et Culture

Proposition de : M. Michel ROYO, Mme Cathy LIMORTE, M. Pascal MACIA, Mme Yolande ROTH, Mme Mylène FABRIS, Mme Ghislaine DUROC, Mme Pauline SCHWARTZ,

Vote : pour à l'Unanimité

13. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

- Commissions de la Domitienne :

- Développement Territorial : Mme Cathy LIMORTE (titulaire), M. Jean Pierre PEREZ (suppléant) – **15 voix pour / 3 voix pour** Mme Pascale BAPTISTE
- Développement Touristique : M. Michel ROYO (titulaire), M. Richard VASSAKOS

- (suppléant) – **Unanimité**
- Ressources : M. Jean Pierre PEREZ (titulaire), M. Christophe CATTIN (suppléant) – **Unanimité**
- Protection et Mise en Valeur de l’Environnement : M. Gérard ESTAQUE (titulaire), Mme Pascale GOUZY (suppléante) – **Unanimité**
- Emploi et Services à la Personne : M. Lionel CLARIANA (titulaire), Mme Ghislaine DUROC (suppléante) – **Unanimité**
- Logement, Habitat et Cadre de Vie : M. Michel ROYO (titulaire), Mme Ghislaine DUROC (suppléante) – **Unanimité**
- Politiques Culturelles, Patrimoniales, Associative et Sportives : Mme Cathy LIMORTE (titulaire), M. Christophe ROBIN (suppléant) – **Unanimité**
- **SMETA** : M. Christophe ROBIN (titulaire), Mme Pascale GOUZY (suppléante) – **Unanimité**
- **SIVOM d’ENSERUNE** : M. Michel ROYO et Mme Yolande ROTH (titulaires), Mme Marguerite BALLESTER et Mme Pascale GOUZY (suppléantes) – **Unanimité**
- **SIVOM Les SABLIERES** :
 - Compétence générale : M. Jean Pierre PEREZ et Mme Cathy LIMORTE – **Unanimité**
 - Compétence loisirs : M. Michel ROYO – **Unanimité**
 - Compétence culturel et sportif : M. Lionel CLARIANA – **Unanimité**
- **SIVU du Plateau de Vendres** : M. Gérard ESTAQUE et M. Pascal MACIA – **Unanimité**
- **SICV** : Mme Cathy LIMORTE, M. Lionel CLARIANA, M. Richard VASSAKOS (titulaires) M. Jean Pierre PEREZ (suppléant) – **Unanimité**
- **SMDA** : M. Michel ROYO (titulaire), M. Gérard ESTAQUE (suppléant) – **Unanimité**

14. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions extramunicipales :

- **AFR** : M. Gérard ESTAQUE (élu de la Commune), M. Stéphane SANS et M. Richard LOPEZ – **Unanimité**
- **CA du Collège de Vendres** : M. Richard VASSAKOS, Mme Mylène FABRIS – **Unanimité**
- **SEBLI** : M. Jean Pierre PEREZ – **Unanimité**
- **CA du RLI** : M. Lionel CLARIANA – **Unanimité**
- **HERAULT ENERGIES** : M. Jean Pierre PEREZ (titulaire), M. Gérard ESTAQUE (suppléant) – **Unanimité**
- **SAGE Nappe Astienne** : M. Michel ROYO – **Unanimité**
- **CLE du SAGE Nappe Astienne** : M. Michel ROYO – **Unanimité**
- **Délégués au sein des Conseils d’Ecoles maternelle et primaire** : M. Richard VASSAKOS pour l’école maternelle et M. Lionel CLARIANA pour l’école primaire - **Unanimité**
- **Conseil Portuaire** : M. Jean Pierre PEREZ (titulaire), M. Pascal MACIA (suppléant) –

Unanimité

- **Commission Suivi de Site SITOM du Littoral** : M. Gérard ESTAQUE (titulaire), M. Pascal MACIA (suppléant) – **Unanimité**
- **Commission Marchés** : M. Gérard ESTAQUE, M. Michel ROYO, M. Pascal MACIA, M. Jean Pierre PEREZ – **Unanimité**
- **Commission élections** :
 - Bureau de vote n°1 : Mme Ghislaine DUROC (titulaire) M. Gérard ESTAQUE (suppléant) – **Unanimité**
 - **Bureau de Vote n°2** : Madame Cathy LIMORTE (titulaire), M. Michel ROYO (suppléant) – **Unanimité**
- **Commission Communale des Impôts Directs** : Proposition d'une liste de 32 contribuables adressée à la Direction Générale des Services Fiscaux qui en désignera 16 comme membres de la CCID– **Unanimité**
- **Commission Intercommunale des Impôts Directs** : M. Christophe CATTIN, M. Gérard ESTAQUE, Mme Cathy LIMORTE, Mme Mylène FABRIS, M. Jean Pierre PEREZ– **Unanimité**

15. Désignation des représentants du Conseil Municipal à l'Association des Communes Maritimes du Languedoc Roussillon :

M. Michel ROYO (titulaire), M. Gérard ESTAQUE (suppléant) – **Unanimité**

16. Désignation du délégué à la Prévention Routière : M. Pascal MACIA – Unanimité

17. Désignation du délégué aux questions de défense : M. Richard VASSAKOS – Unanimité

18. Désignation du représentant aux commissions de sécurité et d'accessibilité :

M. Michel ROYO (titulaire), M. Gérard ESTAQUE (suppléant) – **Unanimité**

19. Autorisation de signature de conventions types organisation saison estivale

- Convention Hérault Sports « tournée d'été »

Vote pour à l'Unanimité

- Convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public pour la Fête du Chichoulet

Vote pour à l'unanimité

B – FINANCES COMMUNALES

20. Demande de subvention M. Jean Michel DU PLAA – Aménagement Place de la Brèche

Vote pour à l'Unanimité

21. Demande de subvention Conseil Général – Restauration des registres d'Etat Civil

Vote pour à l'Unanimité

22. Virements de Crédit 1 à 6 budget Commune

- Virement de crédit n°1 : subvention SNSM Valras d'un montant de 1 000 €

Vote pour à l'Unanimité

- Virement de crédit n°2 : Subvention complément Fonds de Solidarité Logement d'un montant de 690,00 €

Vote pour à l'unanimité

- Virement de crédit n°3 : Redevance de concession de plage 2015 d'un montant de 14 500,00 €

Vote pour à l'unanimité

- Virement de crédit n°4 : Subvention action association Patrimoine et Nature d'un montant de 1 500,00 € pour la fête de la transhumance

Vote pour à l'unanimité

- Virement de crédit n°5 : Subvention PHS 34 URGENCE PHILIPPINES d'un montant de 1 000,00 €

Vote pour à l'unanimité

- Virement de crédit n°6 : Subvention action FCPE pour l'organisation du Carnaval d'un montant de 1 070,00 €

Vote pour à l'unanimité

23. Virement de Crédit budget AEP

- Virement de crédit n°1 : d'un montant de 359,10 € (opération d'ordre d'intégration)

Vote pour à l'unanimité

24. Renouvellement de l'emprunt Crédit Agricole

Proposition de renouvellement de l'emprunt payable à 6 mois

Vote : 13+2 voix pour et 3 abstentions (M. Jean Claude LACHAMBRE, Mme Danielle ALEXANDRE, Mme Pascale BAPTISTE)

C – PERSONNEL COMMUNAL

25. Création des postes de saisonniers

Proposition de créer les postes suivants :

- 4 adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 1^{er} au 31 Juillet 2014,
- 4 adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 1^{er} au 31 Août 2014,
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 26 Mai au 25 Septembre 2014,
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 16 Juin au 14 Septembre 2014,
- 1 adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet, chargé de l'accueil au service tourisme, pour la période du 1^{er} Juin au 31 Août 2014.

Vote pour à l'unanimité

26. Création des postes saisonniers de Maîtres Nageurs Sauveteurs

Proposition de créer du 29 juin au 31 Août 2014 les postes suivants :

- 1 Chef de Plage, à temps complet, sur la base de l'Indice Brut 430, Majoré 380 correspondant au 10^{ème} échelon de l'échelle 5,
- 4 Chefs de Poste, à temps complet, sur la base de l'Indice Brut 417, Majoré 371 correspondant au 9^{ème} échelon de l'échelle 5,
- 4 Adjoints Chef de Poste, à temps complet, sur la base de l'Indice Brut 350, Majoré 327 correspondant au 5^{ème} échelon de l'échelle 5,
- 4 Sauveteurs Qualifiés, à temps complet, sur la base de l'Indice Brut 342, Majoré 323 correspondant au 3^{ème} échelon de l'échelle 5.

Vote pour à l'unanimité

27. Modification du régime indemnitaire

Proposition d'instituer, au bénéfice de l'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe chargé de la gestion de la salle des adolescents, une Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) au montant de référence prévu par le décret susvisé, affectée du coefficient 4,55, en remplacement de la Nouvelle Bonification Indiciaire perdue suite au transfert de l'agent de la filière technique.

Vote pour à l'unanimité

D – POINTS RAJOUTES A L'ORDRE DU JOUR .

28. Déclaration de projet Senioriales

A la demande de M. le Sous Préfet, proposition d'engager une procédure de déclaration de projet à l'aménageur des Senioriales.

Vote : 14+2 voix pour et 2 abstentions (Mme Danielle ALEXANDRE, Mme Pascale BAPTISTE)

29. Demandes de subvention pour la construction du réservoir d'eau potable en bord de mer

Une première demande n'ayant pas abouti pour diverses raisons, proposition de déposer, à nouveau, une demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau en proposant des aménagements à la première demande.

Vote pour à l'unanimité

E- QUESTIONS DIVERSES

30. Questions orales – sans objet à cette séance

31. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Compte rendu de la réunion de la Communauté de Communes la Domitienne du 9 avril 2014

32. Informations municipales – sans objet à cette séance

A Vendres, le 24 avril 2014

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.

Les délibérations correspondantes sont consultables en mairie

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 26 JUIN 2014

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 16 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Ghislaine DUROC est nommée secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

1. Approbation du Procès Verbal de la séance du 17 avril 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 17 avril 2014, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

A – Administration Générale

2. Communication des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 29 mars 2014, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

14/11 du 24 avril 2014 – Contentieux Laurent PARELLE / Commune de VENDRES – Décision d'ester en défense et désignation de Maître Chantal GIL, avocat ;

14/12 du 24 avril 2014 – Contentieux Commune de vendres : Camping La Yole – Décision d'interjeter en défense devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille, suite à arrêt du Conseil d'Etat du 28 mars 2014 et désignation de Maître Chantal GIL, avocat ;

14/13 du 13 mai 2014 – Attribution d'Autorisation d'Occupation du Domaine Public – Restauration saisonnière sur le site de l'Ecomusée à l'entreprise l'Espère, pour une durée de 3 ans et un montant de 5 000 € annuels ;

14/14 du 6 juin 2014 – Décision d'ester en défense devant le Tribunal de Grande Instance – Contentieux Campings de VENDRES / Commune – Titres de taxe de séjour forfaitaire et désignation de Maître Chantal GIL, avocat ;

14/15 du 6 juin 2014 – Décision d'ester en défense devant le Tribunal de Grande Instance – Contentieux Campings de VENDRES / Commune – Titres de taxe de séjour forfaitaire et désignation de Maître Chantal GIL, avocat ;

14/16 du 6 juin 2014 – Décision d'ester en défense devant le Tribunal de Grande Instance – Contentieux Campings de VENDRES / Commune – Titres de taxe de séjour forfaitaire et

désignation de Maître Chantal GIL, avocat ;

14/17 du 12 juin 2014 – Mission géotechnique – Alimentation en eau potable de Vendres-Littoral : création d'un réservoir, station de surpression et de réseau de distribution attribuée à la société FONDASOL, pour un montant de 13 795, 00 € H.T ; (tranche ferme) ;

14/18 du 12 juin 2014 – Attribution de marché – Mission coordination SPS – Alimentation en eau potable de Vendres-Littoral : création d'un réservoir, station de surpression et de réseau de distribution attribuée à la société JPM Ingénierie, pour un montant de 2 920, 00 € H.T. ;

14/19 du 12 juin 2014 – Attribution de Marché – Mission contrôle technique – Alimentation en eau potable de Vendres-Littoral : création d'un réservoir, station de surpression et de réseau de distribution attribuée à la société APAVE SUDEUROPE SAS, pour un montant de 5 875, 00 € H.T. ;

14/24 du 13 juin 2014 – Convention de partenariat Tournée Départementale d'Eté édition 2014 signée avec Hérault Sport ;

14/25 du 16 juin 2014 – Convention de prêt de matériel – tribunes démontables avec la Mairie d'ABEILHAN.

Présentation

3. Autorisation signature convention : Logement renforts Gendarmerie

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre le lycée Marc Bloch de SERIGNAN, le Conseil Régional, le Groupement Départemental de Gendarmerie et les Communes de VALRAS-PLAGE, SERIGNAN et VENDRES, en vue du logement au lycée des renforts de gendarmerie pour la saison estivale 2014. Le coût de ce logement sera de 10, 00 € par jour et par gendarme logé durant la période estivale (en 2013, ce montant était de 10, 20 €). Ce coût est partagé selon les modes de répartition déjà pratiqués les années précédentes entre les Communes de Valras-Plage (42 %), Sérignan (35 %) et Vendres (23 %).

Vote pour à l'Unanimité

4. Autorisation signature convention : chantier Patrimoine entre la Commune, la Domitienne, le Parc Culturel du Biterrois, l'Association Concordia et l'Association Patrimoine et Nature

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention établie par la Communauté de Communes La Domitienne la liant à la Commune de Vendres, au Parc Culturel du Biterrois, à l'Association Concordia, à l'Association Patrimoine et Nature, pour la mise en œuvre d'un chantier de jeunes bénévoles internationaux en juillet 2014, sur la Commune de Vendres,

Vote pour à l'Unanimité

5. Devenir du SICV

Proposition de statuer sur le devenir du Syndicat Intercommunal du Collège de VENDRES.

Vote pour son maintien à l'Unanimité

6. Désignation délégué pour le SAGE de la Basse Vallée de l'Aude : Michel ROYO

Vote pour à l'Unanimité, moins 3 abstentions (Mmes. Danielle ALEXANDRE, Pascale BAPTISTE et M. Rémi MORILLO)

7. Approbation modification des statuts du SIVOM Les Sablières

Proposition d'approuver la modification des statuts du SIVOM Les Sablières. Les nouveaux statuts prévoient la nomination d'un délégué à compétence générale, un délégué par secteur, soit pour la Commune de VENDRES, 3 délégués. Un délégué suppléant pourra aussi siéger si les communes membres le souhaitent.

Le Bureau sera également modifié : il comptera désormais 1 Président, 1 Vice Président et 10 Conseillers Syndicaux.

Vote pour à l'Unanimité

8. Désignation des représentants de la Commune au sein du SIVOM Les Sablières :

Jean-Pierre PEREZ, délégué à compétence générale

Cathy LIMORTE, délégué pour le secteur culturel et sportif

Lionel CLARIANA, délégué pour le secteur loisirs

Michel ROYO, suppléant

Vote pour à l'Unanimité, moins 3 abstentions (Mme. Danielle ALEXANDRE, M. JEAN-Claude LACHAMBRE et Mme. Pascale BAPTISTE)

9. Commission Communale des Impôts Directs : Proposition d'un commissaire suppléant en remplacement de M. Bernard ASTRUC.

Marie-Thérèse VASSAKOS, née VILAPLANE, domiciliée à SAUVIAN (34410).

Vote pour à l'Unanimité

10. Désignation représentant de la Commune au sein de la SEM-PFO Le Pech Bleu

Jean-Pierre PEREZ

Vote pour à l'Unanimité, moins 2 abstentions (Mmes. Danielle ALEXANDRE et Pascale BAPTISTE)

11. Autorisation signature convention de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du Littoral – Site de la Basse Plaine de l'Aude avec le Conservatoire du Littoral et le SMDA

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention tripartite entre la Commune, le Conservatoire du Littoral et le SMDA qui définit les droits et obligations des parties contractantes pour la mise en œuvre de la gestion sur les propriétés du Conservatoire du Littoral sur le site de la Basse Plaine de l'Aude.

Vote pour à l'Unanimité

12. Autorisation signature convention , CAF pour les ALSH Maternel, Primaire et Salle Ados

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de prestation de services pour les Accueils de Loisirs Périscolaires Maternel et Primaire, ainsi que pour la Salle Ados, qui ont

pour but de définir et encadrer les modalités d'intervention et de versement de la participation de la prestation de services pour cette activité. Ces conventions prennent effet au 1^{er} janvier 2014 et se terminent le 31 décembre 2017.

Vote pour à l'Unanimité

13. Approbation rapports annuels 2013 Lyonnaise des Eaux – Délégation de Service Public Eau Potable et Assainissement

Vote pour à l'Unanimité

14. Motion : suppression annoncée des Conseils Généraux

Le Conseil Municipal dit : « Non à la suppression des départements, non à la recentralisation du pouvoir oui au maintien des politiques publiques de proximité ».

Vote pour à l'Unanimité, moins 5 abstentions (MM. Lionel CLARIANA, Jean-Claude LACHAMBRE, Mmes. Danielle ALEXANDRE, Pascale BAPTISTE et M. Rémi MORILO)

B – Urbanisme

15. Rétrocession voirie rue Floréal – parcelles AM 808 et AM 811 appartenant à la SCI LA SAINCERELLE

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire :

- à saisir Maître GONDARD, notaire, afin d'élaborer l'acte d'acquisition, pour l'euro symbolique des parcelles cadastrées AM 808 et AM 811 appartenant la SCI LA SAINCERELLE,
- à signer ce dernier document, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

Vote pour à l'Unanimité

16. Lancement procédure de déclaration de projet « Village du Cheval » au Domaine de la Vidalle

Propositions :

- d'approuver et de prescrire le lancement des études et les prestations indispensables à l'aboutissement de l'ensemble de la procédure de Déclaration de Projet,
- de donner mandat à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération,
- d'ouvrir la concertation pendant toute la durée de l'étude et jusqu'à l'approbation de la Déclaration de Projet, entraînant la mise en compatibilité du POS, concertation qui se déroulera par la mise à disposition d'un dossier et d'un registre en mairie.

Vote pour à l'Unanimité

17. Annulation délibération du 17 avril 2014 , déclaration de projet « Les Senioriales »

M. le Maire demande un sursis à statuer dans l'attente d'un courrier en réponse qui sera adressé à Monsieur le Sous-préfet.

Vote pour à l'unanimité

18. Lancement de la procédure de révision du PLU – Modalités de concertation

M. le Maire demande un sursis à statuer dans l'attente de l'évolution de la loi Littoral qui doit être rediscutée prochainement.

Vote pour à l'unanimité

19. Autorisation signature convention , PUP Société Onagan Promotion

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de Projet Urbain Partenarial avec la société Onagan Promotion en vue de la prise en charge financière des équipements publics à réaliser par la Commune de VENDRES, équipements rendus nécessaires par l'installation d'un Casino sur les parcelles cadastrées AP 594, AP 596, AP 647 et AP 682.

Cette Délibération annule et remplace celle du 26 janvier 2012.

Vote pour à l'Unanimité

C – Finances Communales

20. Amortissement de la Taxe Locale d'Équipement reversée à la Domitienne

Propositions :

- d'ajuster la délibération du 28 mars 2013 prévoyant un amortissement sur 7 ans au lieu de 15, des T.L.E. perçues en 2012 et reversées à la Domitienne en 2013,
- d'amortir la Taxe d'Aménagement perçue en 2013 et reversée à la Domitienne en 2014, à compter de 2015.

Vote pour à l'Unanimité

21. Amortissement travaux, études et subvention 2^{ème} réservoir Village – Budget Assainissement et Eau Potable

Propositions :

- d'amortir les travaux de construction du 2^{ème} réservoir village à partir de l'exercice 2015, sur une durée de 30 ans,
 - de faire procéder aux écritures suivantes sur le Budget Primitif Assainissement et Eau Potable :
 - * article 1391 : subventions d'équipement 14 116, 29 €
 - * article 777 : quote-part des subventions d'investissement transférées 14 116, 29 €
- pour l'amortissement des subventions,

* article 6811 : Dotations aux amortissements : 30 444, 90 €

* article 28156 : Autres 30 444, 90 €

pour l'amortissement des travaux.

Vote pour à l'Unanimité

22. Demande de subvention au Conseil Général – Construction Salle des Sports

Proposition de solliciter le Conseil Général de l'Hérault en vue d'obtenir une subvention la plus élevée possible pour la construction de la salle des sports, dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 311 706, 78 € H.T.

Vote pour à l'Unanimité

23. Demande de subvention à la Région – Construction Salle des Sports

Proposition de solliciter la Région en vue d'obtenir une subvention la plus élevée possible pour la construction de la salle des sports, dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 311 706, 78 € H.T.

Vote pour à l'Unanimité

24. Demande de subvention à la DRJSCS – Construction Salle des Sports

Proposition de solliciter la DRJSCS en vue d'obtenir une subvention la plus élevée possible pour la construction de la salle des sports, dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 311 706, 78 € H.T.

Vote pour à l'Unanimité

25. Demande de subvention Réserve Parlementaire – Construction Salle des Sports

Proposition de solliciter notre Député, au titre de la « Réserve Parlementaire », en vue d'obtenir une subvention la plus élevée possible pour la construction de la salle des sports, dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 311 706, 78 € H.T.

Vote pour à l'Unanimité

26. Demande de subvention au Conseil Général – Rénovation façade de la mairie

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès du Conseil Général de l'Hérault, une subvention la plus élevée possible, en vue de financer les travaux de réfection de la façade de la mairie, pour lesquels un devis estimatif fait état d'un montant de 120 490, 00 € H.T.

Vote pour à l'Unanimité

27. Virement de Crédit n° 7 – Budget Principal – Subvention Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

Proposition d'effectuer un virement de crédit n°7 d'un montant de 50 € : Subvention SMVOL

Vote pour à l'unanimité

28. Virement de Crédit n° 8 – Budget Principal – Admission en non valeur – Titre 874 – exercice 2011

Proposition d'admettre en non valeur et d'effectuer un virement de crédit n° 8 pour le titre de recettes n° 874 de 2011 ayant pour objet une redevance plagiste de la société les Canisses aujourd'hui en liquidation judiciaire, pour un montant de 29 00 €.

Vote pour à l'unanimité

29. Virement de Crédit n° 9 – Budget Principal – Subvention exceptionnelle Club du 3^{ème} âge

Proposition d'effectuer un virement de crédit n° 9 pour un montant de 1 500 € afin d'accorder une subvention exceptionnelle au Club du 3^{ème} âge pour la création d'un atelier cuisine.

Vote pour à l'unanimité

30. Virement de Crédit n° 10 – Subvention exceptionnelle FNACA – Bal du 13 juillet 2014

Proposition d'effectuer un virement de crédit n° 10 pour un montant de 350 € afin d'accorder une subvention exceptionnelle à la FNACA destinée à aider à l'organisation du bal du 13 juillet 2014.

Vote pour à l'unanimité

31. Indemnité de conseil allouée à Madame la Trésorière

Proposition d'autoriser le mandatement de la somme de 686, 99 € à Madame JULLIEN Hélène, trésorière municipale, en règlement de son indemnité de conseil, pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2014.

Vote pour à l'unanimité

32. Remboursement frais licence informatique à Monsieur le Maire

Proposition d'autoriser le remboursement de la somme de 47, 97 € à Monsieur le Maire pour l'achat d'une licence informatique pour lequel le paiement par mandat administratif était impossible.

Vote pour à l'unanimité

33. Contrat Intercommunal de Territoire

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer le Contrat Intercommunal de Territoire avec la Communauté de Communes La Domitienne, ayant pour objet l'octroi à la Commune de :

- 76 311, 97 € au titre du financement du fonctionnement des équipements
- 35 669, 27 € au titre de la réalisation d'équipements.

Vote pour à l'unanimité

34. Demande exonération majoration Taxe d'Aménagement – M. et Mme. AUDIE

Proposition de procéder à l'exonération de la majoration de la Taxe d'Aménagement due par Monsieur et Madame AUDIE Anthony, d'un montant de 306 €, ainsi que de leur accorder la possibilité de régler cette taxe en 4 fois.

Vote pour à l'unanimité

D – Personnel

35. Demande de la CGT de maintien du paritarisme au sein du CTP

Propositions de :

- Maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la Collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,

- recueillir, par le Comité Technique, l'avis des représentants de la Collectivité et des établissements dépendant du CCAS.

Vote pour à l'unanimité

36. Indemnités Forfaitaires Complémentaires pour Elections

Proposition d'attribuer une indemnité forfaitaire complémentaire lors des élections municipales et européennes aux agents qui ont travaillé ces jours-là et qui remplissent les conditions d'octroi, pour un crédit global de 485, 40 € par scrutin.

Vote pour à l'unanimité

37. Recrutement emploi saisonnier 2014

Proposition de créer le poste suivant :

1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (20 heures hebdomadaires) pour la période du 1^{er} au 31 août 2014, qui sera mis à disposition des pompiers de Valras.

Vote pour à l'unanimité

38. Recrutement adjoints d'animation – Accueil Loisir Périscolaire – Ecoles Primaire et Maternelle

Proposition de recruter dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.), pour la période du 8 septembre 2014 au 28 juin 2015 :

- au sein de l'Ecole Primaire :
 - o 1 adjoint d'animation 2^{ème} classe intervenant en temps périscolaire au sein de l'atelier « Théâtre », à raison de 8 heures hebdomadaires,
 - o 1 adjoint d'animation 2^{ème} classe intervenant en temps périscolaire au sein de l'atelier « arts plastiques » à raison de 8 heures hebdomadaires,
 - o 1 adjoint d'animation 2^{ème} classe intervenant en temps périscolaire au sein de l'atelier « balle ovale » à raison de 8 heures hebdomadaires,
- au sein de l'Ecole Maternelle :
 - o 1 adjoint d'animation 2^{ème} classe intervenant en temps périscolaire au sein de l'atelier « multi activités » à raison de 8 heures hebdomadaires,

Vote pour à l'unanimité

39. Avenant à la convention de mise à disposition au CCAS d'un adjoint technique 2^{ème} classe

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de mise à disposition d'un adjoint technique 2^{ème} classe au sein de la Structure Multi Accueil Petite Enfance qui souhaite désormais sa mise à disposition sur la totalité de son temps de travail.

Vote pour à l'unanimité

40. Recrutement agents non titulaires

Proposition de recruter :

- 1 adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire à temps non complet (20H30 hebdomadaires), pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015,

- 1 assistant d'Enseignement Artistique Principal 2^{ème} classe non titulaire à temps complet, pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2016.

Vote pour à l'unanimité

E- QUESTIONS DIVERSES

16. Questions orales – sans objet à cette séance

17. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Compte rendu de la dernière commission tourisme de la Domitienne

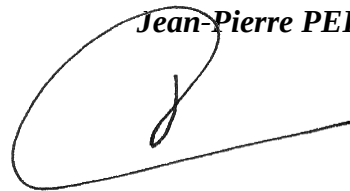
18. Informations municipales

Demande de M. Rémi MORILLO si des terrains constructibles sont disponibles au niveau du collège.

A Vendres, le 3 juillet 2014

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

Les délibérations correspondantes sont consultables en mairie

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 18 SEPTEMBRE 2014

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 15 présents + 3 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Yolande ROTH est nommée secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour .

Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour .

Point 18 bis : Demande de subvention au Conseil Général de l'Hérault pour les plateaux traversants

Vote pour à l'Unanimité

Préparation du point 6 : approbation des modalités de l'élection de la Commission de Délégation de Service Public et notamment de dépôt des listes :

Vote pour à l'unanimité, les modalités définies par la loi avec dépôt des listes au cours de la séance, lorsque l'Assemblée examinera le point concerné.

1. Approbation du Procès Verbal de la séance du 26 juin 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 26 juin 2014, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

A – Administration Générale

2. Communication des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 29 mars 2014, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

14/20 du 16 juin 2014 – Animation par l'association « Jazz Salsa et autres », pour un montant de 3010, 00 € T.T.C., à l'occasion de la Féria de VENDRES ;

14/21 du 16 juin 2014 – Animation par le groupe de musique « Banzaï », pour un montant de 540, 00 € + Charges sociales à l'occasion de la Féria de VENDRES ;

14/22 du 16 juin 2014 – Animation par l'association « Musique dedans-dehors », pour un montant de 1200, 00 € T.T.C. , à l'occasion de la Féria de VENDRES.

14/23 du 16 juin 2014 – Animation par l'association « En catimini », pour un montant de 400, 00 € T.T.C., à l'occasion de la fête des Baraquiens ;

14/26 du 16 juin 2014 – Animation par le groupe de musique « Coda formation », pour un montant de 621, 00 € + Charges sociales, à l'occasion de la Féria de VENDRES ;

Présentation

3. Autorisation signature convention constitutive d'un groupement de commande avec la Domitienne et les 7 autres Communes

Suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Communauté de Communes La Domitienne une convention relative à la création d'un nouveau groupement de commandes entre elle et ses 8 communes membres, visant les marchés concernant:

- des prestations intellectuelles, études, diagnostic, dont le périmètre regroupe les membres du présent groupement,
- des achats d'équipements type véhicules...
- des prestations de services,
- des acquisitions de fournitures,
- des prestations de maîtrise d'œuvre pour des biens immobiliers dont la fonction intéresse les membres du groupement le cas échéant,

sachant que cette convention avec la Domitienne prendra effet dès la signature par les parties et prendra fin au 31 décembre 2020,

Vote pour à l'Unanimité

4. Autorisation signature convention : LAM avec le RLI Les Sablières

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un animateur par le Réseau Local d'Initiatives « les Sablières » (RLI) à compter de l'année scolaire 2014/2015, pour donner des cours d'informatique aux élèves de l'école élémentaire pendant le temps scolaire, convention dont les principales caractéristiques sont :

- Durée 3 ans renouvelable par tacite reconduction au bout des 3 ans.
- 70 H par trimestre
- Coût de la formation : 2 100 € par trimestre
- Coût de la prestation révisable chaque année dans la limite de 5 % par an

Vote pour à l'Unanimité

5. Autorisation signature convention CAF: Objectifs et Financement Accueil de Loisirs sans hébergement Périscolaire

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault une convention annuelle d'objectifs visant à financer une partie de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement périscolaire Maternelle et Primaire.

Vote pour à l'Unanimité

6. Constitution commission « Sapin »

Après dépôt des listes, sont déclarés élus les conseillers municipaux suivants :

- MM. et Mmes Michel ROYO, Cathy LIMORTE et Gérard ESTAQUE, membres titulaires
- MM. et Mmes Ghislaine DUROC, Richard VASSAKOS et Danielle ALEXANDRE, membres suppléants, pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président de droit, de la Commission de Service Public à caractère permanent.

7. Approbation rapport d'activités 2013 SIVU du Plateau de Vendres

Présentation au Conseil Municipal du rapport d'activités 2013 établi par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Plateau de Vendres.

Présentation

B – URBANISME

8. Retrait délibération du 26 juin 2014 , sursis à statuer lancement procédure révision du PLU

Suite aux observations de Monsieur le Sous-Préfet de Béziers qui a attiré l'attention de la Commune sur l'urgence à engager une procédure de révision générale de son PLU, proposition de procéder, préalablement au lancement de la révision du PLU, au retrait de la délibération n° 14/062616 du 26 juin 2014 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de surseoir à statuer sur le lancement de la procédure de révision du PLU,

Vote pour à l'Unanimité

9. Lancement consultations préalables à la révision du PLU

Proposition, afin de suivre les recommandations de Monsieur le Sous-Préfet, d'autoriser Monsieur le Maire à engager la consultation qui permettra de retenir le bureau d'étude pluridisciplinaire qui sera en charge de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vendres et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

Vote pour à l'Unanimité

10. Retrait délibération engageant la procédure de Déclaration de Projet pour la réalisation d'un « Village du Cheval »

Suite au courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Béziers en date du 14 août 2014 par lequel il fait part de certaines observations concernant la délibération du 26 juin 2014 portant sur la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (POS) pour permettre la création d'un village du cheval, attirant l'attention de la Commune sur l'incompatibilité de cette délibération avec les différents textes et règlements en vigueur (POS, SCOT, Loi Littoral), proposition de procéder au retrait de ladite délibération.

Vote pour à l'Unanimité

11. Rétrocession voirie – parcelle AY 191 appartenant à la SCI Le Mas des Sablons

Propositions :

- de procéder à l'acquisition, pour l'euro symbolique, de la parcelle AY 191, d'une contenance de 904 m², appartenant à la SCI Le Mas des Sablons, pour l'agrandissement du chemin des Montilles

(déjà acté dans les faits) et l'agrandissement du chemin dit de la Sablonnière (également déjà acté dans les faits) ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à saisir Maître GONDARD, notaire à CAZOULS-LES-BEZIERS, pour l'élaboration de l'acte inhérent à cette acquisition ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit acte, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier, tout en précisant que les frais dudit notaire pour l'élaboration de cet acte seront à la charge de la Commune.

Vote pour à l'Unanimité

12. Rétrocession voirie – parcelles AY 152, AY 150 et AY 153 appartenant au Groupement des Campeurs Universitaires

Propositions :

- de procéder à l'acquisition, pour l'euro symbolique, des parcelles appartenant au Groupement des Campeurs Universitaires cadastrées :

- AY 150, d'une contenance de 492 m²,
- AY 153, d'une contenance de 428 m²,
- AY 153, d'une contenance de 1 730 m².

pour l'agrandissement du chemin des Montilles (déjà acté dans les faits) et la création du Chemin du chemin dit de la Sablonnière longeant le GCU (également déjà acté dans les faits).

- d'autoriser Monsieur le Maire à saisir Maître GONDARD, notaire à CAZOULS-LES-BEZIERS, pour l'élaboration des actes inhérents à ces acquisitions ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdits actes, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier, tout en précisant que les frais dudit notaire pour l'élaboration de cet acte seront à la charge de la Commune.

Vote pour à l'Unanimité

13. Rétrocession voirie ZAE Les Vignes Grandes pour permettre la réalisation du projet Casino

Propositions :

- de procéder à l'acquisition, pour l'euro symbolique, des parcelles cadastrées
 - section AP 546, d'une contenance de 950m², appartenant à Monsieur et Madame PALETTA Jack
 - section AP 626, d'une contenance de 78 m², appartenant à Monsieur et Madame Jean Emile VILLEMAGNE,
 - section AP 628, d'une contenance de 81 m², appartenant à la SCI FANNY LA,
 - section AP 777, d'une contenance de 10480 m², appartenant à la SC LODAIRU,
 - section AP 849, d'une contenance de 84 m², appartenant à Madame PACHOT épouse VALETTE Marcelle,
 - section AP 851, d'une contenance de 44 m², appartenant à la SCI LACOGEL,
 - section AP 914, d'une contenance de 93 m², appartenant à Monsieur et Madame TORRENTE PEREZ Denis,

ces parcelles étant situées chemin des Grussanottes,

- section AP 606, d'une contenance de 466 m², appartenant à la SCI Les Vignes Grandes,
- section AP 670, d'une contenance de 295 m², appartenant à Madame MORILLAS Rébecca

ces parcelles étant situées avenue du Cabernet,

- section AP 697, d'une contenance de 318 m²,
- section AP 944, d'une contenance de 169 m²,

appartenant à Monsieur COSENTINO Daniel,

- section AP 710, d'une contenance de 79 m², appartenant à Monsieur ALOE Emile et Madame BONNEL Brigitte,
- section AP 713, d'une contenance de 12 m², appartenant à Monsieur PIBRE Richard, SCI MALAURIC,
- section AP 720, d'une contenance de 204 m², appartenant à Monsieur SANZ Emmanuel,
- section AP 802, d'une contenance de 160 m², appartenant à l'indivision BEAUX,
- section AP 803, d'une contenance de 415 m², appartenant à Monsieur FLORES Serge, Monsieur LACCALLE Patrick et Madame FLORES Evelyne,
- section AP 913, d'une contenance de 236 m², appartenant à Monsieur et Madame TORRENTE PEREZ Denis,

ces parcelles étant situées Chemin de Saint Martin,

- section AP 836, d'une contenance de 11 m², appartenant à Monsieur MORERA Georges, située rue du Chardonnay.

toutes ces parcelles constituant de la voirie,

- d'autoriser Monsieur le Maire à saisir Maître GONDARD, notaire à CAZOULS-LES-BEZIERS, pour l'élaboration des actes inhérents à ces acquisitions
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdits actes, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier, tout en précisant :
 - que les frais dudit notaire pour l'élaboration de ces actes sont à la charge de la Commune ,

et que ces parcelles, constituant de la voirie, tomberont dans le domaine public de la Commune.

Vote pour à l'Unanimité

14. Autorisation signature avenant n° 2 à la convention avec le Conseil Général de l'Hérault pour le remboursement de la participation SMDA

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention de partenariat pour la gestion, la préservation et la mise en valeur des espaces naturels de l'Ouest du Biterrois 2012-2014 qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Département de l'Hérault et la Commune, territorialement concernée par les espaces naturels de l'Ouest Biterrois et la lutte contre les inondations du fleuve Aude s'associent pour confier au Syndicat Mixte du Delta de l'Aude dont ils sont membres des missions de gestion, de préservation et de mise en valeur de ces espaces. Cet avenant modifie le montant de soutien du Département à la Commune prévu pour 2014 du fait de l'augmentation plus importante que prévue de la cotisation annuelle demandée par le SMDA.

Ce soutien passerait donc pour l'exercice 2014 à 26 580.67 euros.

Vote pour à l'Unanimité

15. Demande de subvention à Hérault Energies , rénovation façade mairie

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide, la plus élevée possible, auprès de Hérault Energies destinée au financement du remplacement des menuiseries dans le cadre des travaux de réfection de la façade de la mairie.

Vote pour à l'Unanimité

16. Virement de Crédit n° 11 – Subvention Structure Multi Accueil Reversement subvention CEJ – C.A.F.

Proposition d'effectuer un virement de crédits n° 11 sur le Budget Principal, d'un montant de 30 878.00 € (trente mille huit cent soixante dix huit euros) de l'article 022 : *Dépenses imprévues* à l'article 65737 : *Subvention de fonctionnement (autres établissements publics locaux)* destiné au reversement de la subvention Contrat Enfance Jeunesse au budget de la Structure Multi Accueil Petite Enfance.

Vote pour à l'Unanimité

17. Virement de Crédit n° 2– Budget AEP

Proposition d'effectuer, sur le Budget Assainissement et Eau Potable, les virements de crédits ci-dessous :

- 900.00 € de l'article 020 à l'article 2315 Opération 10
- 50.00 € de l'article 020 à l'article 2315 Opération 11
- 11 250.00 € de l'article 020 à l'article 2315 Opération 46

Vote pour à l'Unanimité

18. Indemnité au Comptable au 1^{er} septembre 2014

Proposition d'autoriser le mandatement de la somme de 343.49 € (trois cent quarante trois euros quarante neuf centimes) à Monsieur Christian RIGAL, trésorier municipal, en règlement de son indemnité de conseil, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014.

Vote pour à l'Unanimité

18 Bis. Demande subvention au Conseil Général de l'Hérault – Plateaux traversants

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général de l'Hérault, une subvention, la plus élevée possible, dans le cadre de l'amélioration du stationnement et de la circulation dans le centre du village, la création de plateaux traversants et la mise en sens unique du cœur de ville, projet estimé à 408 600.00 euros Hors taxes ;

Vote pour à l'Unanimité

D – PERSONNEL COMMUNAL

19. Actualisation régime indemnitaire

Proposition d'instituer au bénéfice :

- de l'Adjoint Administratif 1^{ère} classe chargé des services Tourisme et Communication :
 - une Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) au montant de référence prévu par le décret susvisé, affectée du coefficient 2,60,
 - une Indemnité d'Exercice des Missions (IEM) au montant de référence prévu par le décret susvisé, affectée du coefficient 2,39,
- du Gardien de Police Municipale :
 - l'Indemnité Spéciale de Fonction (ISF) dans les conditions fixées par le décret susvisé dans la limite de 20 % du traitement soumis à retenue pour pension,
 - une Indemnité d'Astreinte (IA) au montant de référence prévu par le décret susvisé,
 - une Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) au montant de référence prévu par le décret susvisé, affectée du coefficient 5,2.

Vote pour à l'Unanimité

20. Détermination du nombre de délégués au sein du Comité Technique

Rappels :

- depuis 2008, un CTP commun avec le CCAS a été créé,
- l'élection du prochain Comité Technique aura lieu le 4 Décembre 2014.

Proposition, après consultation des organisations syndicales intervenue le 22 Juillet 2014, soit plus de dix semaines avant la date du scrutin, de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel et de la Collectivité à 4 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

Vote pour à l'Unanimité

21. Désignation du nombre de représentants du personnel et de la Collectivité au sein du C.H.S.C.T.

Information de la création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) commun avec le CCAS.

Proposition de fixer, après avis des organisations syndicales, le nombre de représentants titulaires du personnel et de la Collectivité qui composeront le CHSCT, à 4 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

Vote pour à l'Unanimité

22. Modification du tableau des effectifs

Proposition d'adopter les modifications du tableau des effectifs au 1^{er} Octobre 2014 avec la suppression au 1^{er} Octobre 2014 de :

- un poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe à temps complet,

Et la création de :

- quatre postes d'Adjoints Techniques Principaux 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} Octobre 2014,

Vote pour à l'Unanimité

23. Recrutement agent non titulaire école de musique

Proposition de recruter :

- un assistant d'Enseignement Artistique non titulaire chargé de l'enseignement du chant (musiques actuelles), à temps non complet, à raison de 2 heures hebdomadaires, qui sera rémunéré sur la base de l'Indice Brut 347, Majoré 325 correspondant au 3^{ème} échelon dudit grade, pour une période allant du 1^{er} Octobre 2014 au 31 Août 2015.

Vote pour à l'Unanimité

24. Remboursement frais de déplacement

Propositions :

- d'autoriser, à compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 31 décembre 2014, M. DUBROCA, directeur de l'Ecole Municipale de Musique, qui est amené, de par ses fonctions, à effectuer des déplacements assez régulièrement sur le territoire de la Commune afin de transporter du matériel de musique sur différents sites, avec son véhicule personnel,
- de rembourser les frais liés à ces déplacements le cas échéant.

Vote pour à l'Unanimité

25. Recrutement employé occasionnel

Proposition de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel à temps complet, pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014.

Vote pour à l'Unanimité

E- QUESTIONS DIVERSES

26. Questions orales – sans objet à cette séance

27. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

SIVOM d'ENSERUNE : conduite d'eau bientôt réalisée rue de l'Egalité

28. Informations municipales

Projet Casino : avis favorables des commissions de sécurité et d'accessibilité

Contentieux Taxe de Séjour avec l'ACAV : la Commune a gagné le procès au Tribunal de Grande Instance. Suite à cela, la ligne de trésorerie de 600 000 € va pouvoir être remboursée.

Monsieur le Maire est candidat aux élections sénatoriales. Réunion à la Domitienne avec les Grands Electeurs.

A Vendres, le 25 septembre 2014

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ



Les délibérations correspondantes sont consultables en mairie

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 27 Novembre 2014

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 14 présents + 3 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Pascale GOUZY est nommée secrétaire de séance.

Unanimité

1. Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

2. Approbation du Procès Verbal de la séance du 18 septembre 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2014, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

A – Administration Générale

3. Communication des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 29 mars 2014, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

14/28 du 30 juin 2014 – Reconduction de marché – Fourniture, préparation et livraison de repas en liaison froide ;

14/29 du 15 juillet 2014 – Animation pour la Fête de Vendres – signature contrat d'engagement de SOFA MUSIC EVENEMENT – 500€ TTC ;

14/30 du 17 juillet 2014 – Animation pour la Fête de la Mer – Signature du contrat d'engagement de l'orchestre « TRAIT D'UNION ERIC PERRIER » - 3 860 € (hors charges sociales) ;

14/31 du 18 juillet 2014 – Signature de la convention de prestation de service balayage mécanique des rues et places communales après manifestations exceptionnelles – conformément à la délibération du Conseil Municipal du 29 août 2013 ;

14/32 du 28 juillet 2014 – Tarif Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public lors de manifestations – 650 € pour toute AOT supérieure ou égale à 3 jours consécutifs ;

14/33 du 1^{er} août 2014 – Signature de la convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public à titre gracieux relative à l'organisation de la Fête de la Mer, du Vin et du Coquillage 2014 – avec La Domitienne ;

14/34 du 8 septembre 2014 – Animation pour la Fête des Associations – signature du contrat avec l'association « EN CATIMINI » – 400 € TTC ;

14/35 du 10 septembre 2014 – Attribution de marché – Marché à bons de commande Travaux voirie / chemins ruraux à l'entreprise EUROVIA ;

14/36 du 15 septembre 2014 – Acceptation de l'avenant à la Convention de Prêt n°00328043 présenté par le Crédit Agricole Languedoc ;

14/37 du 30 septembre 2014 – Reconduction de marché – Vérifications réglementaires des établissements recevant du public ;

14/38 du 1^{er} octobre 2014 – Attribution de marché – Réalisation d'une salle des Sports ;

14/39 du 28 septembre 2014 – Animation pour la Fête des Vendanges – signature du contrat avec l'association « VA MOUDRE ! PRODUCTIONS » – 650 € TTC ;

14/40 du 9 octobre 2014 – Validation des options mises en attente – Marché travaux de réalisation d'une salle des sports ;

14/41 du 8 octobre 2014 – Réactualisation des tarifs régie Services Extrascolaires ;

14/42 du 10 octobre 2014 – Attribution de marché – Alimentation en eau potable de Vendres Littoral : travaux de première urgence – Création d'un réservoir, station de surpression et réseau de distribution ;

14/43 du 17 octobre 2014 – Animation pour la Commémoration du Centenaire de la Guerre 14/18 – signature du contrat avec « SUR L'AIR DE RIEN » – 1 200 € TTC ;

14/44 du 27 octobre 2014 – Affermissement de la tranche conditionnelle – Alimentation en eau potable de Vendres Littoral : travaux de première urgence – Création d'un réservoir, station de surpression et réseau de distribution.

Présentation

4. Modification des statuts de la Domitienne

Les principaux changements interviennent dans le cadre des évolutions législatives récentes, notamment en ce qui concerne le logement.

- Première modification :

Ajout de compétence optionnelle (article n°5) concernant le logement social.

- Deuxième modification :

Suppression de l'article 2 faisant apparaître la composition de l'Assemblée (car elle n'est plus nécessaire).

- Troisième modification :

Validation la modification de l'article n°1 relatif l'adresse du siège de l'établissement :

Hôtel de Communauté, 1 avenue de l'Europe 34370 MAUREILHAN.

La Commune doit se prononcer sur la modification envisagée.

Vote pour à l'Unanimité

5. Désignation des membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées

La Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) a pour objet de favoriser l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette commission est composée comme suit :

- 1 délégué + 1 suppléant par Commune
- 5 représentants d'associations d'handicapés, 1 par type d'handicap
- 5 associations d'usagers
- Le Président
- Le Directeur Général

Sont proposés : Madame Mylène FABRIS déléguée titulaire et Monsieur Lionel CLARIANA délégué suppléant.

Vote pour à l'Unanimité

6. Signature du Contrat Enfance Jeunesse intercommunal avec La Domitienne

Contrat établi par la CAF de l'Hérault relatif au financement du dispositif d'aides aux activités des enfants au niveau intercommunal

Vote pour à l'Unanimité

7. Signature convention Redevance Spéciale avec la Domitienne

La collecte et le traitement des déchets produits par d'autres producteurs que les ménages ne sont pas obligatoires, mais la Communauté de Communes peut, selon ses prescriptions, en assurer l'élimination. Cela donne lieu à un financement spécifique de la part de ces producteurs par la Redevance Spéciale. Le coût de ce service, pour l'année 2015, est facturé à la Commune 11 399, 48 € (identique à 2014).

Demande d'autorisation de signer la convention ayant pour objet de définir les conditions et les modalités d'exécution de la collecte et du traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères ne provenant pas des ménages, ainsi que la facturation du service correspondant.

Vote pour à l'Unanimité

8. Signature Convention Conseil Général – RD37

La réfection de la RD37 du « rond point de la Yole » jusqu'à la rue des Fleurs fait l'objet d'une convention avec le Conseil Général : chaussée et création d'un giratoire au niveau de la rue des Fleurs à la charge du Conseil Général, ce dernier finance, également, à hauteur de 30 % la piste cyclable.

Demande d'autorisation de signature de la convention avec le Conseil Général et de lancer les marchés correspondants.

Vote pour à l'Unanimité

9. Signature convention Etat/Commune relative à l'installation et au raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

L'installation et le raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SAIP) est obligatoire et fait l'objet d'une convention Etat/Commune.

Demande d'autorisation de signer ladite convention.

Vote pour à l'Unanimité

10. Approbation rapport d'activités 2013 du SIVOM d'Ensérune

La Commune de Vendres n'adhère au SIVOM d'ENSERUNE que pour la compétence Eau Potable et, à ce titre, ce dernier a adressé à la Commune son rapport annuel 2013.

Approbation à l'Unanimité

11. Mise en adjudication des lots de plage 4 et 7

La SARL Les 3 B ainsi que la SARL L'Arbre du Voyageur ont adressé un courrier en Mairie afin de résilier les sous traités dont elles étaient attributaires.

Demande d'approbation du principe de délégation de service public pour ces deux lots et de remise en adjudication pour un sous traité de 2 ans (jusqu'à fin 2016)

Vote pour à l'Unanimité

Suite à la décision de mise en adjudication des lots 4 et 7, proposition de fixer le prix minimum :

- location de matériel avec Restauration (lot 4) : 18 €/ m²
- location de matériel avec Buvette (lot 7) : 10 €/ m²

Vote pour à l'Unanimité

B – URBANISME

12. Taxe d'Aménagement

La taxe d'aménagement est constituée de 2 parties :

- l'une destinée aux Communes et EPCI
- l'autre aux Départements

Elle est calculée telle que : assiette (surface de la construction) x valeur (au m² - 712 € au 01/01/2014) x taux – Ensuite, un abattement de 50 % est appliqué pour les 100 premiers m², auquel se rajoutent de possibles exonérations facultatives.

Il convient dans un premier temps de fixer les taux en fonction des zones. Proposition de maintenir ceux fixés en 2011.

Il convient, également, de lister les exonérations possibles. Proposition d'exonérer les commerces de détail de moins de 400 m², les surfaces annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles, les abris de jardin soumis à déclaration préalable et inférieurs à 10 m².

Vote pour à l'Unanimité

13. Amortissement véhicule 4x4 HILUX

Proposition d'amortissement sur 7 ans

Vote pour à l'Unanimité

14. Demande Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux d'alimentation en eau potable Vendres Littoral

Une première demande ayant été rejetée en 2013, proposition d'émettre une deuxième demande avec un plan de financement réactualisé

Vote pour à l'Unanimité

15. Offre de Prêt travaux alimentation en eau potable Vendres Littoral

Demande d'autorisation de signature de l'offre de prêt proposée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vote pour à l'Unanimité

16. Virement de Crédit n° 12 – Subvention pour « Le souvenir Français », participation au SICV et aide à l'Association des Maires de France pour les intempéries

L'association « Le Souvenir Français » sollicite une aide financière dans le cadre de la réhabilitation de 3 stèles de Peytafi – proposition de subvention de 150 €.

Révision de la participation devant être allouée au Syndicat Intercommunal du Collège de Vendres d'un montant de 400 € suite à une erreur comptable.

Appel à la solidarité en faveur des communes touchées par les intempéries lancé par l'association des Maires de France – proposition d'aide à hauteur d'1 € par habitant soit 2 462 €.

Vote pour à l'Unanimité

17. Virement de Crédit n° 13 – City Stade

Montant du virement de crédit suite à des commandes supplémentaires – Montant 1 970 €.

Vote pour à l'Unanimité

18. Virement de Crédit n° 14 – Personnel contractuel

Montant 20 000 € lié à un dépassement budgétaire suite à des recrutements imprévus pour faire face aux absences du personnel titulaire.

D – PERSONNEL COMMUNAL

19. Gratification financière à un stagiaire

Proposition de 2, 88 € de l'heure travaillée.

Vote pour à l'Unanimité

D– QUESTIONS DIVERSES

20. Questions orales

Sans objet

21. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Sans objet

22. Informations municipales

Point sur les activités du Secours Populaire

Théâtre : « L'Homme qui Rit » au Gymnase samedi 29 novembre

Cirque : Morsure à Nissan lez Ensérune en décembre

Téléthon le 6 décembre avec la participation des associations du village

Marché de Noël le 14 décembre

Vote pour à l'Unanimité

A Vendres, le 2 décembre 2014

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ



Les délibérations correspondantes sont consultables en mairie



Mairie de VENDRES